

LES TRANSPORTS

DEMANDE DE COMPARUTION DEVANT LE COMITÉ DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ACTION DES CHEMINS DE FER DES PRAIRIES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Arnold Malone (Battle River): Monsieur l'Orateur, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement à propos d'une question urgente.

Le Comité d'action des chemins de fer des Prairies a largement dépassé les limites recommandées par le juge en chef Emmett Hall et il a porté un coup qui pourrait être fatal au réseau ferroviaire des Prairies en recommandant l'abandon de 2,400 milles de voies ferrées qui sont encore utilisées à titre temporaire. Aussi, je propose, appuyé par le député de Wetaskawin (M. Schellenberger):

Que la Chambre demande que l'on fasse comparaître aussitôt que possible M. Fred Anderson, président du Comité d'action des chemins de fer des Prairies, devant le comité permanent des transports et des communications.

M. l'Orateur: Aux termes de l'article 43 du Règlement, une telle motion ne peut pas être mise en délibération sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES PRÉDICTIONS INEXACTES DU TAUX RÉEL DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre des Finances pourquoi il a prédit, au début de l'année, que le taux réel de croissance économique serait de 5.5 p. 100, pourquoi il a dit, six mois plus tard, que le taux serait de 5 p. 100 et pourquoi il parlait de 4.4 p. 100 dans son dernier budget alors qu'il appert d'ores et déjà que le taux réel de croissance ne sera que de 3.8 p. 100.

Comment se fait-il que toutes ses prédictions se soient révélées si inexactes? Elles le sont si on les compare avec d'autres prédictions émanant d'organismes privés d'autres ministères et d'autres fonctionnaires du gouvernement. Comment se fait-il que les prédictions du ministre des Finances et du gouvernement du Canada soient si inexactes?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, en octobre 1977, j'ai prédit un taux de croissance de 5 p. 100 et non de 5.5. Je suis revenu sur ce chiffre et j'ai dit que le taux serait de 4 p. 100 environ.

Il est toujours difficile de faire des prédictions exactes et c'est ainsi partout dans le monde. Par exemple, en 1977—mais cela n'était pas une prédiction—le gouvernement américain a déclaré que le taux de croissance était de 5.2 p. 100 dans le

Questions orales

premier trimestre, mais il a constaté, après trois révisions, qu'il était effectivement de 7.7 p. 100. Il est très difficile de faire des prévisions, mais nous faisons de notre mieux. Je ferai remarquer à la Chambre que si nous avons un taux de près de 4 p. 100 cette année, c'est encore 1.3 p. 100 de mieux que le taux de l'an dernier.

M. Gillies: Même quand les circonstances s'y prêtent, il n'est jamais facile d'élaborer une politique. Or, si elle est fondée sur des prévisions inexactes, elle va être faussée. Je pense que personne ne peut prétendre que la politique économique du Canada soit bien fondée et cela, je crois, est attribuable à de mauvaises prévisions. Le ministre des Finances est toujours prêt à les justifier.

Il y a neuf mois, on a fait des prévisions beaucoup plus justes que celles qui émanent du ministère des Finances. Pourquoi celui-ci ne peut-il pas prévoir avec plus de précision les activités économiques du Canada puisqu'il dispose des ressources nécessaires pour le faire et que notre politique économique semble fondée sur des données inexactes?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je pense que j'étais en bonne compagnie l'an dernier, lorsque j'ai prévu un taux de croissance de 5 p. 100 pour le Canada. Le président du Conference Board de l'époque, qui siège maintenant en face, a prévu le même taux de croissance économique pour le Canada.

● (1417)

M. Gillies: Monsieur l'Orateur, je reviens au ministre des Finances. Personne, à mon avis, n'accepte qu'un pays très riche comme le Canada soit aux prises avec une inflation croissante, un problème énorme relatif à la balance des paiements, un dollar à la baisse et un chômage à la hausse, et un million de chômeurs. Il faut croire que s'il en est ainsi, c'est sans doute parce que le gouvernement établit sa politique en fonction de mauvaises prévisions économiques.

Qu'est-ce que le ministre fait à ce sujet? Tentera-t-il d'améliorer la situation? Ou ne s'en soucie-t-il pas? Sait-il comment il faudrait s'y prendre pour faire des prévisions plus précises et obtenir de meilleurs renseignements, afin d'établir une politique qui permettra de faire disparaître, de résoudre quelques-uns des problèmes économiques désastreux qui nous assaillent? Ce n'est pas une réponse que de se faire dire par le ministre que le problème n'existe pas. Nos prévisions économiques sont désastreuses. Que fait-il pour y remédier?

Des voix: Règlement!

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, avant de présenter le budget, j'ai consulté bien des économistes canadiens, bien des associations nationales, et ainsi de suite. A ce moment-là, soit avant le budget, la plupart des prévisions pour 1979 annonçaient un taux de croissance de 3 à 4 p. 100 pour l'an prochain. Dans le budget, j'ai stimulé l'économie à raison de 1.8 milliard de dollars. Aussi, compte tenu de ces encouragements et des prévisions antérieures, je crois pouvoir prédire pour l'an prochain un taux de croissance de 4 à 4½ p. 100 sans être trop optimiste; à mon avis, ce taux est très réaliste.